

LA CFTC FAE DÉFEND LE STATUT DES FONCTIONNAIRES DE L'ÉTAT

En ces périodes électorales, chacun peut être tenté de pousser sa chansonnette et nous décrire des lendemains qui chantent...

Et c'est dans cette ambiance musicale qu'est parfois jeté par la fenêtre le statut des fonctionnaires, soit disant facilement remplaçable par des contrats.

C'est oublier que le statut est indissociable d'un service public de qualité.

Le fonctionnaire de l'Etat est par son statut soumis à la neutralité politique, la laïcité, il est soumis à un strict devoir d'obéissance hiérarchique. Le fonctionariat reste souvent une vocation où l'on ne fait pas fortune.

Parmi les fonctionnaires certains exercent des fonctions régaliennes (juges, militaires, policiers...) qui doivent rester étatiques sauf à multiplier les shérifs et les milices...

Vouloir supprimer le statut, c'est vouloir privatiser le Service Public et AMERICANISER PLUS !

Alors les fonctionnaires qui ne disposent pas des avantages du privé (dans l'encadrement c'est évident !), et restent dévoués au service public malgré tant d'avaries, garderont leur statut.

Notre statut vivra plus longtemps que ceux qui l'enterrent

